

## Contes berbères, fables de laFontaine: Etude comparative

A.C.

Université Paris X

Séminaire de Mme Liliane PICCIOLA.

Année: 2002/2003.

Ce travail s'inscrit modestement dans le cadre des investigations sur le conte ,et particulièrement le conte berbère .La société berbère déplore une mémoire que ,à part quelques ouvrages considérables de certains étrangers (Louast ,Basset, Montaigne..) l'histoire ,par négligence, n'a pas gravée .Il a fallu attendre les années 70',pour que la recherches des berbérisants prenne son véritable essor .

Des lors, le domaine berbère acquiert une importance grandissante en s'ouvrant sur un débat dont la préoccupation est aussi rétrospective, introspective, que prospective, afin de détecter de sauvegarder et de faire évoluer et la mémoire, et l'identité berbère.

Cette prospective constitue un souci que partagent à la fois les sciences du langage et les sciences du paralangage, telles que l'archéologie (recherches sur le Tifinagh,..).

Les sciences du langage, pour rendre compte de leur tâche, s'assoient dès le départ sur le fait que la société berbère, étant parmi les peuples sans écriture, trouve dans sa littérature orale, un moyen favorable non seulement pour la création artistique et imaginaire, mais également un moyen d'expression de soi et de description de son environnement.

De ce fait les sciences du langage s'intéressent beaucoup à la littérature orale, entant que garant de « la culture », au sens large du terme, mais également en tant que garant de l'identité berbère.

Etant parmi les constituants typologiques de cette littérature orale , le conte constituera l'objet de ce modeste travail .Ce dernier qui se fera en trois chapitres ,dont le premier sera consacré à une définition du conte en général ,des conditions de sa collecte ,et de ses fonctions.

Le deuxième chapitre abordera une analyse du conte berbère dont le principe support sera : « Contes berbères du haut Atlas » (ed.1985), et « contes berbères de l'Atlas de Marrakech » (edi.1988\2000) de Alphonse LEGUIL, dans lesquels seront étudiés et la représentation de la femme, et celle des animaux.

Le troisième chapitre se prêtera à une comparaison des contes berbères respectivement, à trois fables de LAFONTAINE, et aux fonctions de PROPP dites schéma narratif du conte merveilleux. La conclusion reprendra les résultats de ces diverses comparaisons.

### **I-PRESENTATION :**

#### ***I-QU'EST CE QUE : « BERBERE » ?***

Avant d'entamer une quelconque approche, je souhaiterais aborder les deux mots-clés qui seront omniprésents dans ce travail .Tout d'abord notons que par « conte berbère », je désignerai uniquement les contes rapportés par Alphonse LEGUIL, et commentés par Annick ZENNAKI .Bien entendu le parler de ces contes est, comme indiqué dans l'oeuvre « CONTES BERBERES DU HAUT ATLAS » (1985) et « CONTES BERBERES DE L'ATLAS DE MARRAKECH » (1988\2000), le Tachelhit.

Le concept « BERBERE » en tant que langue, désigne tout un ensemble de parlers caractérisés à la fois par variétés nationales aussi bien que régionales .Sans trop nous approfondir, nous allons essayer de présenter une approche sociolinguistique du berbère.

Le Berbère concerne en premiers lieu ,le Maroc ou plus de 55% stable sont des berbères , sans prendre en conséquence les bilingues (Berbère \Arabe).Cependant le Maroc pourrait être reparti en trois grandes zones linguistiques :Le nord ou est parlée Tarifit (le Rifain) ,le centre ou est parlée le Tamazight ,et enfin le sud ou est parlée le Tachelhit .Et c'est au sud , entre la région de

MARRAKECH et celle de OUARZAZATE que se trouve le village ou ont été recueillis les contes par Alphonse LEGUIL ,entre 1949-1950 , du grand conteur « Abdessalam N ID BRAM ». Cependant ces variétés nationales sont, elle même, traversées par des variétés régionales pour le simple exemple : Dans La région de Ouarzazate cohabitent près de cinq variétés régionales. L'Algérie ou est parlée le Kabyle, en Kabylie, caractérisée également par des variantes régionales.

La Mauritanie, ou le Berbère est faiblement représenté.

Enfin des pays tels: le Mali, le Niger ...ou est parlé le Touareg.

Donc, comme signalé ultérieurement, je travaillerai uniquement sur les écrits de Alphonse LEGUIL (les deux tomes) ce que je dessinerai par conte berbère .Puis le Tachelhit, qui représentera dans ce modeste travail le berbère.

Berbère, en tant que concept est issu du terme grecque « barbaroi », qui désigne quelqu'un dont on ne comprend pas la langue ou encore étranger à l'empire romain au cinquième siècle av. J.-C. Il désigne, actuellement, tous ceux qui parlent le berbère.

Sans trop détailler ,je tiens à dire que ces dernières années ont connu un grand éveil des berbères revendiquant une reconnaissance de leur culture ,une standardisation de leur langue ,et une préservation de leur identité ; qui a beaucoup souffert de la glottophagie arabe et des son idéologie.

Le berbère est actuellement un domaine fertile auquel s'apprêtent toutes les théories et dans tous les domaines .Ainsi, prendrons nous part à cette découverte en parcourant dans les contes berbères, leur réalité, leur quotidien et leur imaginaire. Mais, tout d'abord posons nous les questions suivantes :

## *2-QU'EST CE QU'UN CONTE? QU'EN-T-IL DE SA COLLECTE ? ET DE SES FONCTIONS ?*

Le conte, et particulièrement, le conte merveilleux, est selon Paul DELARUE : « L'expression la plus parfaite de tous nos récits oraux ».

Si le terme de conte présent, partout, dans la littérature prête souvent bien des confusions et des frontières indécises, « trois critères suffisent à le définir en tant que récit ethnographique : son oralité, la fixité relative de sa forme et le fait qu'il s'agisse d'un récit de fiction ».

Le conte s'inscrit tout d'abord dans le vaste champ que Paul SEBILLOT « baptise » d'une expression paradoxale , « littérature orale » en 1881.

Tels les comptines ,les proverbes ,les devinettes , le conte est caractérisé par cette « transmission de bouche à oreille »,qui caractérise selon Pierre SAINTYVES, « le savoir du peuple ».

Chaque conte est un tissu de mots, de silence, de regards, de mimiques et de gestes don l'existence même lubrifie la parole, aux dires des conteurs .Le conte est, également, un récit hérité de la tradition, cependant il ne l'est pas de façon immuable .Le conteur puise dans un répertoire connu depuis longtemps la trame de son récit. Mais, c'est grâce à, son talent de conteur, ses gestes, ses paroles enchantées, ses regards : provocateurs, rêveurs, effrayants qu'il transmet cette création qui est a la fois sienne et anonyme.

Cette « littérature mouvante » selon VAN GENNEP, par opposition à « la littérature fixe » avoue dès son incipit sa singularité par la délocalisation à la fois temporelle et spatiale, et invite à la rupture avec le monde de l'ordinaire : « Il était une fois.. », « bien loin de la ... », « au royaume des fées ».

Quant à la collecte et au classement des contes et leur datation , il faut d'abord que les contes soient classés dans ce que Fernand BRAUDEL appelle « la longue durée » et seules peuvent être datées avec précision les versions manuscrites ou imprimées et les transcriptions de textes oraux qu'ont laissées les ethnographes du siècle dernier .Et comme le souligne Marie-Louise TENEZE ,

la collecte systématique des contes est postérieure , dans tous les pays d'Europe , à la publication des « kinder-und Hausmarchen » des frères GRIMM (1812-1815).

Des enquêtes sur le terrain ont été menées par des individualités telles que : ASBJORNSEN en Norvège, SVENDT GRUNDTVIG au Danemark, PITRE en Sicile, Paul SEBILLOT puis Arnold VAN GENNEP en France.

Ces enquêtes accumulèrent un matériau immense, pour uniquement les archives d'HELSINKI en 1918 on recensa plus de trente mille documents .La bigarrure des textes recueillis et les ressemblances sensibles permirent, au Finnois Antti AARNE, de définir, des 1910, la notion de conte type en tant que : « une organisation des motifs suffisamment stables pour s'être inscrits dans des récits, un schéma narratif privilégié ».

Le recensement des contes types, initialement mené à partir des collections Scandinaves et Germaniques, s'élargit bientôt à l'ensemble de l'Europe puis à l'Inde .On aboutit à une classification internationale à laquelle sont liés les noms d'ANTTI AARNE et de STITH THOMSON, ce dernier à qui on doit également le monumental « Motif-Index of Folk Literature ».

La classification AARNE-THOMSON comprend aujourd'hui 2340 types repartis en quatre catégories : Les contes d'animaux (T.1X299), Les contes proprement dits qui incluent les contes merveilleux et les contes religieux ( T.300X1199),Les contes facétieux (T.1200X1999) et les contes à formule (T.2000X2340).

L'AARNE-THOMSON a rendu possible les monographies de contes et par conséquent la comparaison de toutes les variantes et l'établissement de catalogues nationaux .Celui de Paul DELARUE et de Marie-Louise TENESE pour le conte populaire français est exemplaire.

Pour chaque conte nous est donné le texte d'une version de référence puis un découpage narratif, suivi de la liste de toutes les versions recensées avec l'inventaire de leurs motifs. Chaque conte est assorti d'un commentaire .Lorsque les versions issues d'une rare aire géographique donnée présentent des caractères originaux, et ce, de façon persistante, on parle de « Oecotypes régionaux » reprenant en cela un terme proposé par Carl WILHELM VON SYDOW .

Afin de rendre l'étude du conte plus scientifique, plusieurs grandes théories prétendaient trouver un système d'explication valant pour tous les contes :

La théorie indo-européenne ou mythique :

Elle était déjà celle des frères Grimm, est représentée, en 1874, par Hyacinthe Husson qui l'applique systématiquement à l'étude « des contes de Perrault » ; les contes dériveraient de mythes cosmologiques aryens, nés à l'ère préhistorique en Inde, berceau supposé du peuple indo-européen. Hyacinthe Husson voit dans le conte de Perrault des « mythes solaires » :

Le chaperon rouge dévorée par le loup, c'est l'aurore avalée par le soleil, et sa grand-mère représente l'une des aurores précédentes ; « La belle au bois dormant »t équivaut au mythe de Perséphone, etc.

La théorie indianiste :

Lancée par Théodore Benfey en 1859, est reprise par le folkloriste Emmanuel Cosquin : elle est élaborée parallèlement aux recherches philologiques concernant les recueils de contes médiévaux venus d'Orient et qui relèvent des traductions successives enrichies d'apport nouveaux ,à l'origine indienne ,semble-t-il ;ainsi « Le Roman des sept sages de Rome » , « la Disciplina clericalis » de Pierre Alphonse qui auraient servi de paraboles dans l'enseignement des moines bouddhistes ; ces récits auraient laissé des vestiges résistants à l'érosion des multiples et divergentes reprises occidentales.

La théorie ethnographique :

Est adoptée par Arnold Van Gennep. Dans « la Formation des légendes » ,paru en 1910, il explique notamment le grand nombre de contes d'animaux par l'importance des rites totémiques

pour les primitifs ; il estime que l'évolution narrative s'est effectuée à partir des genres les plus utilitaires ,du mythe, qui commente un rite ,et la légende, qui impose un devoir ,au plus gratuit ,le conte merveilleux ,en passant par les contes d'animaux et les fables ,qui enseignent une leçon .

La théorie ritualiste :

Est ardemment défendue par Paul Saintyves. Dans les contes de Perrault et les récits parallèles ,paru en 1923 ,il interprète les personnages des contes comme le souvenirs de personnages cérémoniels jouant un rôle dans des rites populaires plus au moins oubliés ;par exemple ,Cendrillon et Peau d'Ane seraient des reines de carnaval ,l'une présidant à la domesticité intérieure ,l'âtre ,l'autre à la domesticité extérieure ,la base basse-cour ,dans un rituel de carnaval, magico saisonnier ,destiné à favoriser les unions et la fertilité.

Mais ce sera le folkloriste russe, qui sera le premier à étudier les formes du conte. Sa « Morphologie du conte », publiée en 1928, ne sera connu en Occident qu'à partir de 1958. Les réflexions de Paul Sebillot, les classifications de Antti Aarne et Stith Thompson ,les travaux de Joseph Bedier sur les fabliaux constituent déjà, une débauche d'analyse structurale :le terrain était donc favorable au modèle de Vladimir Propp qui exerce alors une influence considérable dans la narratologie.

Il considère le conte comme une superstructure et se propose de retrouver dans le passé les systèmes de production, ou plutôt les régimes sociaux correspondants qui ont rendu sa création possible. Propp analyse une centaine de contes merveilleux russes, en tentant de les classer non d'après leur sujet, mais d'après leurs structures.

Il remarque que les contes russes sont constitués de trente et une fonctions, liées par un rapport d'implication. Ces trente et une fonctions, sans être forcément présentes dans chaque conte attesté, s'enchaînent dans un ordre identique. C'est le développement invariable de ces fonctions qui constitue le schéma canonique du conte merveilleux.

Dans le troisième chapitre de ce travail, nous essayerons de comparer un conte berbère aux fonctions dites de Propp.

Les fonctions du conte :

Le conte acquiert une grande importance, octroyée par les diverses fonctions qu'il a toujours accomplies depuis la nuit des temps .Le conte est d'abord porteur d'une mémoire collective, d'un rythme de vie du quotidien et d'une identité qu'il préserve.

Car ,il ne se définit pas seulement par le plaisir , le jeu , ou le désir du beau .Mais il divulgue ,certainement une information ,appauvrie ,amplifiée ,déformée d'un relais à l'autre ,d'un conteur à l'autre .Le conte marque un univers familial ,et le conteur grand artiste protagoniste est comme le signale Per JAKEZ HELIAS :« quelqu'un qui est frappé d'inspiration là où les autres ne voient qu'un incident ».

La fonction morale cependant se démarque, surtout dans les contes Christianisés qui s'ordonnent autour de deux pôles antagonistes –le bien et le mal –le diable et le bon Dieu –dont le conflit anime la création.

Si les légendes et les vies des saints exaltent des actions que le groupe juge exemplaire, dans les contes facétieux , en revanche ,on rit d'un comportement jugé inacceptable ,qu'on attribue généralement aux membres d'une communauté linguistiquement et géographiquement proche pour mieux marquer sa supériorité .Ainsi , en France , les histoires corses raillent elles la paresse , les histoires juives l'avarice , les histoires Belges la sottise ..Mais, chacun se moque de l'autre et chacun est perçu de la même manière qu'il perçoit l'autre.

Aux fonctions citées, il convient d'ajouter la fonction étiologique ou comme l'appellent les folkloristes, les «pourquoi ». Ces contes expliquent l'origine de certaines réalités d'aujourd'hui tel que : pourquoi les chiens n'aiment-ils pas les chats ? Pourquoi les colombes ne pondent que deux œufs ?...

MORTEN NOJGAARD , cité par Marie-Louise TENESE , définit l'étiologie par le fait qu'elle

juxtapose deux sections temporelles : son but est « d'exposer une certaine chaîne d'actions dans un passé éloigné, et, ensuite d'en tirer la conséquence qui explique un phénomène donné de la réalité du lecteur ».

Cependant, elle distingue, en outre, « les contes intrinsèquement étiologiques, construits en fonction de l'explication à fournir, des contes à fin étiologiques extrinsèque où l'on surajoute une conclusion étiologique à un récit qui se suffit à lui-même ».

La fonction initiatique des contes a déjà fait couler bien de l'encre dans le sens où ces contes sont censés préparer un non-initié à la vie adulte et à tous ses mystères. Selon les recherches de Geneviève CALAME-GRIAULE, les Dogon associent les contes à la sexualité. Ils y voient « une parole de nuit », une parole de désir, indispensable aux mariages comme aux naissances, et dotée elle-même d'un tel pouvoir fécondant que l'échange de contes est interdit entre les catégories de parents soumise au tabou de l'inceste.

Yvone VERDIER interprète « le petit chaperon rouge » comme un récit lié à l'initiation des filles, à la sexualité. Le conte utilise du reste tout un lexique lié au travail du fil : l'aiguille et l'épingle, le chaperon et la dent de loup, la chevillette et la bobinette.

En jouant sur les termes techniques d'un code artisanal (la couture et la dentelle), qui relève d'un savoir-faire féminin, le conte populaire retrace une aventure ou se lit le destin des femmes.

Heureusement, tout le monde n'est pas ethnologue et on ne percevra dans le chaperon rouge qu'un conte d'enfants.

Il faudrait noter d'ailleurs que la relation du conte au monde de l'enfant ne date que du XVII<sup>e</sup> siècle quand on a confondu le répertoire de la littérature orale à celui de la littérature de jeunesse. C'est surtout Charles PERRAULT qui y a contribué, car le frontispice selon l'édition originale des « contes du temps passé » représente une paysanne filant au coin du feu et faisant de beaux contes aux enfants qui l'entourent.

L'amalgame à sans doute été favorisé par le fait que les enfants admis aux veillées paysannes qui rassemblaient la communauté toute entière, y ont pris du plaisir et se sont peu à peu appropriés ces histoires et particulièrement le conte merveilleux.

La première hypothèse avancée par les psychologues est que les contes fournissent à l'enfant un univers aisément déchiffrable, car le conte est fondé sur des oppositions très marquées entre petits et grands, riches et pauvres, bon et méchant. Ce dernier clivage ne correspond pas à une antithèse d'ordre éthique, puisque les valeurs positives se trouvent par définition du côté du héros.

Or, les recherches de PIAGET et de WALLON, ont montré que l'enfant est incapable de concevoir des séries graduées d'objets : le monde s'ordonne pour lui autour de couples contrastes qui ne comportent pas d'intermédiaires.

Les contes merveilleux ne fonctionnent pas autrement et ainsi il fournit à l'enfant ce que Eric BERNE appelle un « scénario de gagnant ».

Au début, le héros est défavorisé par sa taille –le petit poucet - la moitié de coq -, son apparence – Riquet à la houppe -, son intelligence –l'idiot du village - et surtout par son âge –il est presque toujours le cadet de la famille. Pourtant, à la fin, il sera vainqueur, riche, heureux avec une princesse.

Pour Bruno BETTELHEIM, le conte a surtout le mérite d'exprimer des réalités que l'enfant pressent mais dont il ne veut pas ou ne peut pas parler.

Ainsi les plus célèbres des contes merveilleux évoquent à mot couvert le tabou de l'inceste –Peau d'âne fuit son père qui veut l'épouser -, la crainte de la castration –le loup de PROKOFIEV a la queue coupée -, la scatologie- dans une version ancienne, le loup détruit la maison des trois petits cochons par la force de son pet destructeur.

La sexualité également, mais sous une forme symbolique qui sollicite l'inconscient de l'enfant.

Dans le chaperon rouge, l'enfant enlève pièce par pièce en effectuant son « strip-tease », pour se

retrouver à la fin dans le lit du loup.

En effet, la version de PERRAULT finit mal, car l'héroïne périt, dans la gueule du loup .La morale de PERRAULT met en garde les jeunes filles contre les loups danceureux.

Cependant, tous les scientifiques ne sont pas d'accord quant au bénéfique du conte à l'enfant.

Dans sa célèbre psychanalyse « L'homme aux loups », Sigmund FREUD a dénoncé les dangers de ces contes d'avertissement qui peuvent frapper durablement des êtres sensibles, puisqu'ils participent à une « pédagogie de la peur » :

Tel l'enfant qui ne se mouche pas verra son nez pourrir, une coquette qui se regarde trop dans le miroir y verra le diable, ou celui qui n'aime pas se laver les cheveux, verra les poux faire des tresses de ses cheveux et le traînerons à la rivière.

Ces divers monstres peuvent resurgissent dans les cauchemars de l'enfant.

Bruno BETTELHEIM considère le conte comme un matériau psychopédagogique irremplaçable .c'est un « abécadaire ou l'enfant, apprend à lire dans le langage des images ».

Quant à Sara CONE BRYANT, elle a démontré, à quel point le conte était fait pour être dit non pour être lu.

Durant la transcription des contes, une polémique s'est déclarée .Les ethnologues, au nom de la fidélité exigeante à la matière populaire, affirment la nécessité d'une transcription littérale. Ils veulent des récits authentiques, datés, localisés avec précision, matériau sans retouches.

Arnold VAN GENNEP le confirme : « tout noter intégralement, sans faire intervenir une critique littéraire , affective ou morale ,ni évaluer ce qui est populaire au moyen de mètres artificiellement construits ».

Face aux hommes de science, un certain nombre d'écrivains ont revendiqué le droit de faire leur de cette matière populaire .Les frères GRIMM, se font un devoir de restituer fidèlement le contenu des contes recueillis, ils admettent bien volontiers que, dans le domaine stylistique « l'expression et l'exécution du détail viennent d'eux pour la plus grande part ».

Au XXe siècle, Henri POURRAT, dont le trésor rassemble près d'un millier de contes, s'affirme comme un défenseur passionné de l'adaptation lorsqu'il reproche aux folkloristes d'avoir fait œuvre de mort : « le folklore représente le peuple comme fagotier représente un arbre .Le peuple en vie ne se trouve pas dans les recueils ».

Le conte, « fiction intentionnelle » selon Vladimir PROPP, est susceptible de s'intégrer dans des structures narratives plus vastes. Les folkloristes ont depuis longtemps souligné la tendance des contes à s'agglutiner entre eux et taxent de « contamination », ces mariages qui mettent en péril la belle ordonnance de la classification Aarne-Thomson.

Actuellement, on pourrait se poser la question si le conte est mort ou vif ?

Le conte naît toujours de la rencontre de deux imaginaires. Si la mémoire collective, au terme d'une lente décantation, en fixe le schéma narratif, celui-ci ne prend vie que lorsqu'il s'incarne dans un artiste à part entière, conteur doué ou écrivain.

Pourtant, cette existence semble menacée, et nombre d'observateurs annoncent que le conte, en Europe occidentale tout au moins, est voué à une disparition prochaine .Aussi, le discours sur le conte se conjugue-t- il a l'imparfait : «Il était une fois le conte ... » Ce «Il était une fois » ouvre bien la porte à des nostalgies.

Or, il en est du conte comme de tout objet folklorique : « On le voit surtout lorsqu'il semble disparaître », écrit Nicole BELMONT.

Au XIX e, Gérard de NERVAL évoque « ces histoires qui se perdent avec la mémoire et la vie des bons gens du passé » .Mais, comme le note autrement Michel SCREECH , le chicano de RABELAIS ne s'exprime pas autrement : « toutes bonnes coutumes se perdent » affirme-t-il dès 1541.

## II-ANALYSE DES CONTES BERBERES :

Les contes berbères, sont comme tous autres contes, des récits merveilleux que racontent les grand-mères aux veillées, non pas uniquement aux enfants, mais à tous les membres de la grande famille, des grands-parents aux neveux.

Ils sont caractérisés par une langue soutenue maîtrisée par les conteurs et mettent en action des gens du quotidien, des animaux parlants, jusqu'aux plus grandes aventures merveilleuses des princes et des princesses .Cependant les contes auxquels nous nous intéresserons, se limitent au quotidien et aux contes d'animaux .La collecte des contes, a été principalement faite par des étrangers et ce n'est que depuis quelques dizaines d'années que les berbérissants s'y sont prêtés. Ainsi, souhaiterais-je rendre hommage à Mr Alphonse LEGUIL, car c'est grâce à des chercheurs comme lui qu'une partie de l'identité berbère a été préservée de l'oubli.

Les contes berbères, abordent un quotidien paysan, simple et assez loin dans le temps. Dans ce quotidien, nous avons choisi d'étudier la femme .Tout d'abord, car elle un élément sine qua none à la vie .Mais surtout pour lui rendre hommage, et essayer de redresser ce tord alourdi par des traditions patriarcales et une interprétation gauche de la religion islamique ; causées par une ignorance qui dure depuis si longtemps qu'elle est presque perpétuelle.

### *I-REPRESENTATION DE LA FEMME DANS LES CONTES BERBERES :*

#### *A- La situation de la femme dans la société berbère :*

La situation de la femme berbère n'est guère enviable .La femme ,bien que conjoint actif, sinon le plus ou encore le seul actif ,n'est pas reconnue à sa juste valeur .La femme est perçue de façon chosifiée ,elle ne peut agir sans la permission de son mari. Elle ne sera jamais reconnue comme la plus active, même si dans quelques campagnes du Maroc, la femme s'accapare tout le labeur et se donne à toute la besogne.

Elle prend en charge toute la famille .Elle donne vie , élève , prends soin du foyer, sème , récolte, fait paître les bettes ;alors que l'homme, tout fier, se contente de s'asseoir au soleil en hiver , à l'ombre en été .Il est le maître absolu , le seul qui donne au foyer et surtout à la femme sa place ,bien que injuste .Il faudrait savoir qu'il n'existe pas de place pour la femme qui vit seule , et même pour la veuve .Celle-ci est déconsidérée au point que [tahjalt] veuve en Tachelhit est presque une insulte .

Dans une société patriarcale, dans laquelle l'Islam est assez gauchement interprété, tout en ajoutant un taux d'ignorance qui pourrait atteindre 60 %, la femme ne saurait se trouver dans pire situation.

Les contes berbères ne mettent pas vraiment la situation de la femme en relief, mais il se contentent de la présenter sous diverses facettes .Ces dernières représentent les différents caractères de la femme que cela soit intrinsèquement lié à sa propre personne ou que cela touche l'interrelation avec l'autre .Les contes affichent diverses facettes à la fois positives et négatives. Ainsi, la femme ou plutôt son caractère est représenté tant de manière angélique, aussi bien que égoïste.

En parcourant les contes, on pourrait recenser sept caractères à travers lesquels se retrouve chaque femme.

#### *B- Représentation négative de la femme :*

##### **a- La femme égoïste \gourmande :**

Les contes 8,9,10 représentent une femme qui commet bien des larcins envers un mari dépeint

comme fidèle , tempérant mais crédule .La femme est représentée comme un être égoïste , égocentrique , malhonnête et surtout très gourmande .

Le conte no 8 « l'Homme, sa femme et le lièvre », réplique exacte du flabiau du moyen âge : « Le dit des perdrix », est présent, d'après COSQUIN (II 348) et J.BEDIER (p 203 des Fabliaux) jusque dans l'Île de Ceylan et le sud de l'Inde .La femme gourmande et menteuse est prise à son propre jeu.

Le conte no 9 « L'homme, sa femme et la chatte » qui semble traiter du même sujet résonné d'une toute autre manière et se termine très mal pour le couple.

Il est vrai que cette fois-ci, la femme ne s'est pas contentée des pommes de terre et des oignons, mais qu'elle a consommé la viande –met de choix pour des sociétés paysannes et la plupart du temps végétarienne par la force des choses.

Mais cette raison ne suffit pas, sans doute, à la répudiation, bien que le conte soit assez obscur sur ce point .Il semblerait que la négligence, l'imprévoyance de l'épouse –elle avait oublié qu' « une livre ça ne fait jamais que trois cotes –9-8 » soient sanctionnées.

Les explications compliquées (9-10 à 9-18) qu'elle donne à son propre époux accusent son manque d'expérience dans le domaine de la cuisine –son domaine : « Je croyais, dit elle, que la viande était vieille » (9-13) et donc une certaine incapacité à être maîtresse de maison.

Le conte no 10 « L'homme, sa femme et la vache » va dans ce sens en accentuant le tragique d'une situation ratée au départ.

L'épouse est « une femme de basse extraction » (10 - 1) et l'homme se trompe sur « la marchandise » (termes de YANNICK ZENNACKY): non sur la qualité de la vache, mais celle de la femme.

Ce conte rappelle étonnamment l'histoire touaregs relatée par Ch de FOUCAULD « sang d'esclave » (texte 143 chez FOUCAULD et 135 chez Salem CHAKER » : « textes touaregs en prose »).

Une femme, parce qu'elle a bu du sang d'esclave, étant jeune, ne peut s'empêcher de voler la viande que son mari destine aux invités .La femme, déclassée en quelque sorte par ce « sang d'esclave » se montre incapable d'épouser les préoccupations de son mari et agit envers lui comme envers un étranger.

Dans le conte qui nous préoccupe ici, tous les gens à qui le mari dit que la vache ne donne pas de lait se moquent de lui, (10-24). La moquerie atteint le couple et le mari dans son rôle familial et social : c'est lui qui affronte le monde : « Toi, tu ne sors pas ».Il porte ainsi devant tous la marque de son échec matrimoniale, le couple est condamné, puisque l'un des deux refuse de partager : la femme garde pour elle tout seule le lait et le beurre, et dit au mari que la vache n'en donne pas. Alors l'homme se prête au même jeu qu'elle – cache-cache .En la surveillant ,il découvre qu'elle trait bel et bien la vache , en extrait le beurre et prend malin plaisir à le déguster .Le conflit éclate au surgissement du mari , conduisant à l'éclatement de la cellule familiale .

Ce type de conte apparaît dans toutes les régions berbères (Maroc /Algérie/Touaregs) et offre des variantes diverses qu'il est toujours intéressant de confronter avec l'idéologie de la société d'origine.

Le conte no 30, « le chacal et sa femelle » insiste à sa manière animale sur ce point et le développe jusqu'à son extrême tragique .Le petit chacal au signe distinctif –une tache au front - protégé par la mère contre le père qui lui ordonne de le manger, voulait épouser une fille de levrette (30 –10).

L'individu qui cherche à sortir de son groupe par une mésalliance provoque, inévitablement, l'extermination des siens .Morale, certes, conservatrice mais qui prend tout son sens si l'on évoque les luttes tribales qu'a connu la société berbère.

L'image de la femme ,qui nous intéresse est ,au moins dans ses trois contes, caractérisée par son ego et uniquement son ego ,au détriment de la cellule familiale dans laquelle le premier perdant

,face à la société patriarcale qu'est la société berbère ,est l'homme.

### **b- La femme capricieuse :**

L'égoïsme de la femme ne se limite pas dans les contes berbères de l'Atlas, à la nourriture mais la conduit à un caprice qui pourrait coûter la vie des autres. « Salomon et la chouette » raconte l'histoire d'une femme, une reine, qui ordonne à son mari, le roi, de lui faire faire un manteau des plumes des oiseaux.

Notons ,avant de continuer , que Salomon (fils de David ) est un roi hébreu (970-931 av. J.C) qui a été cité par la bible et par le Coran ,comme le seigneur des trois royaumes : celui des hommes , celui des esprits et celui des oiseaux .

Justement dans la même sourate (ensemble de versets du Coran) se trouve citée, une histoire presque identique à ce conte à quelques exceptions près .Nous ajouterons que la femme, bien que non nommée pourrait bien être « BELQUIS » la fameuse reine de SABA au Yémen .Elle est citée dans la même Sourate que Salomon, dont elle est l'épouse.

Dans notre conte, Salomon ne sait quoi faire, alors il convoque les oiseaux, tous répondent sans retard sauf la chouette, alors que dans le Coran c'est le huppé qui tarde à se présenter .Dans les deux cas, le deux retardataires allaient être punis, et tous deux demandent l'impunité pour s'expliquer, elle leur est accordée .Dans ce conte la chouette, commence : « Monseigneur, je me posais des questions sur quatre sujets .J'étais perplexe à propos

Des nuits et des jours : je me demandais ce qui surpasse l'autre : Les nuits ou les jours ? Et j'étais perplexes à propos des hommes et des femmes, lequel surpasse l'autre : l'homme ou la femme ? « Alors, qu'est ce qui surpasse ? » demanda Salomon.

« Monseigneur, reprit la chouette, j'ai découvert que les nuits surpassent les jours et que les femmes surpassent les hommes ». «Pourquoi donc ?» dit le roi.

« Parce que, les nuits de clair de lune sont comptées comme jours ».Et « C'est parce que tout homme qui fait la volonté de sa femme, c'est comme femme qu'on le compte » .Alors Salomon relâcha tous les oiseaux.

Dans la scène du Coran, le huppé rapporte une information, d'un royaume ou régnait justement, BALQUIS, qui par la suite deviendra la femme de Salomon.

La femme dans ce conte est présentée comme capricieuse, égoïste, ne se souciant pas des malheurs qu'entraîneraient ses caprices.

### **c- La femme infidèle :**

Cependant , la critique de la femme ne s'arrêtera pas là , mais se suivra dans le conte no 20 qui présente l'infidélité de la femme , non pas son adultère ,mais encore plus loin un renoncement complet ,non seulement , au conjoint musulman ,à ses enfants ,mais aussi un renoncement à sa religion d'origine .

Le conte présente une femme qui profite du voyage de son mari pour la Mecque, afin de se marier avec un juif et le laisse tenter de nuire à ses enfants .Le mari, une fois de retour attaque le juif en justice l'accusant de lui avoir voler sa femme et ses enfants.

Mais il se trouve que la femme nie toute liaison avec son ex-mari et affirme, quant à la religion, avoir toujours été juive .Ce conte vient accentuer cette déconsidération des contes berbères a l'égard de la femme. Car non seulement elle est représentée comme étant infidèle mais surtout qu'elle est prête a céder même ses enfants chose qui serait inadmissible pour une mère.

### **C- Représentation positive de la femme :**

Toutefois, il ne faudrait pas généraliser cette vision des contes précédents face au personnage de la femme. Car les contes suivants redresseront le tort, comme quoi chaque personne, sinon être, a ses défauts mais surtout ses qualités.

Certes ,l'égoïsme est bien présent ,bien qu'il eut été mis en relief ,mais uniquement comme une des multiples facettes qui composent l'être en général .Ainsi , bien des qualités lui seront reconnues ,en louant ses faits et gestes dans les situations les plus délicates .  
Ainsi telle une re-considération de la femme, se pressent les contes suivants :

#### **d- La femme chaste \fidèle :**

Le conte no 11, redresse le tord et certifie que toutes les femmes ne sont pas infidèles. Dans ce conte, la femme, réussit à transformer un Caïd scrupuleux, coureurs de jupons, par la force de sa démonstration : « Toutes les femmes sont des fèves, pourquoi ne pas se contenter d'une seule puisqu'elle possède tout ce que les autres peuvent offrir ? »La femme dans ce cas réussit, par son génie à contenir le Caïd dans sa supériorité, sa puissance et son engouement aux femmes.  
Ainsi est-elle représentée comme chaste, fidèle et surtout quelqu'un qui en prêche.

#### **e- La femme bienfaitante :**

La femme ne se limitera pas qu'au Caïd, mais au roi en personne .Certes, ici ne s'agit il pas d'histoire de jupes mais de bien plus grave, d'un jugement qui risque fort de s'abattre sur un pauvre innocent.

La femme dans le conte no 12, fait appel à tout son génie pour éviter cela .Cette femme secouriste, bienfaitante et au grand cœur, prête conseil et argument de bon sens au pauvre innocent, ce grâce à quoi il sera sauvé.

Dans ce conte, elle est caractérisée par les plus innés des sentiments chez la femme, à savoir : le bon cœur, la pitié et la bonne conscience .Se rajoute à cela son génie, son génie de pouvoir trouver une sortie de secours pour l'innocent.

#### **f- La femme intelligente :**

Ce génie n'est pas du tout le fruit du hasard mais c'est une qualité reconnue à la femme. Comme le dit si bien la maxime, « Il faut faire attention au torrents de la rivière, à la rage du chameau, et au génie de la femme ».

Le conte no 15 , vient prouver cette force d'imagination ,et d'intelligence .A tel point qu'elles rivalisent avec le savoir de dieu et avec celui des clercs .Le conte rapporte , qu'une femme en discutant avec un maître d'école prétend détenir le savoir , le clerc se refuse à le reconnaître , et limita le savoir à dieu et aux clercs .

Alors, la femme afin de lui prouver ce qu'elle disait élaborera toute une série de stratagèmes. Et pour le ridiculiser elle le fait passer pour un fou.

Le conte met l'accent sur l'intelligence de la femme et comment elle peut facilement atteindre son but, même en face de quelqu'un qui est sensé détenir tout le savoir.

#### **g-La femme pauvre \victime :**

Elle le ridiculise comme une sorte de vengeance de ce que le clerc avait commis dans le conte no 14, en dénonçant une pauvre femme, qui n'avait pu, par pauvreté, comme convenu, remplir le plat .Cela lui coûta sa vache qu'on a égorgée, comme punition à celui ou celle qui tricheraient sur la quantité de nourriture destinée au clerc.

Dans ce conte, la femme est pauvre, mais de bonne foie, car elle prévient le clerc de ne manger que le dessus comme quoi au-dessous il y avait du son. La femme est ici la victime de l'intransigeance du clerc .Quant à son caractère, il n'est pas cité si ce n'est sa sincérité.

Afin de récapituler, la vision qu'ont les contes berbères de la femme, est une vision à la fois simple et complexe :

Simple, car ils présentent la femme sous divers états d'esprits et de caractères, chose qui caractérise, tout le plus normalement du monde, chaque être.

Complexe , à partir de la complexité de la femme elle même , qui se trouve , à travers les contes, représentée sous divers caractères qui non seulement sont différents mais ont tendance à s'opposer ;de la femme égoïste (8\9\10) à une femme altruiste ,bienfaitante (12) ;de la femme infidèle (20)à une femme qui ne fait que la prêchée (11) ;d'une femme capricieuse ,insoucieuse des malheurs des autres (23)à une femme bienfaitante pour qui le sort de l'autre importe beaucoup (12);d'une femme extrêmement riche au point de vouloir un manteau de plume (23) ,à une femme qui peut à peine donner son du au maître d'école (14).  
Donc les contes ont essaye de représenter la femme tout simplement sous ses multiples facettes, bonnes et mauvaises, comme l'être l'est au plus simple de sa nature.

Les contes berbères en plus du quotidien mettent en scène des animaux parlants semblables à ceux de LAFONTAINE .Plusieurs animaux y sont représentés, mais seulement quelques uns jouissent d'une considération de la part du conte.

## *2-LES ANIMAUX DANS LES CONTES BERBERES :*

En parcourant les contes berbères on peut remarquer une grande présence d'animaux, des animaux qui parlent, qui agissent et régissent selon leur position .Les animaux présentés sont :

- LES CARNIVORES : Le Lion, la Panthère, le Chacal, le Renard, le Chat, la Chatte, la Vipère.
- LES HERBIVORES : La Chamelle, la Jument, la Vache, le Mulet, l'Ane, l'Anesse, le Lièvre.
- LES INSECTIVORES : L'Hérisson, la Chouette, le Coq.
- L'OMNIVORE : le singe.

Malgré, l'inévitable chaîne alimentaire qui les réunit tous, signalons que ces animaux, cohabitent tous ensemble, et par même occasion leur arrivent –ils de faire des coalitions pour venir à bout d'ennemi plus puissant.

Au niveau de la présence aux sein de différents contes on pourrait placer Le Hérisson au premier rang, le Chacal au second et enfin le lion au troisième rang.

Quant à la ruse entant que critère, elle placerait toujours L'Hérisson au premier rang, le Singe au deuxième et le Chacal au troisième.

Concernant, le pouvoir le Lion, roi des animaux, se verraient accordé la première place, suivi du Chacal, son fidèle serviteur, et enfin L'Hérisson.

Pourtant le pouvoir juridique, renverse les rangs, car L'Hérisson serait à la première place, suivi non pas du lion ni du chacal, mais du singe, et enfin du Lion.

Ces trois animaux, en occurrence, L'Hérisson, le Lion, le singe, ne sont pas choisis aléatoirement par les contes berbères .Car chacun d'eux représente un des trait de la culture berbère.

### **a- Le Hérisson :**

« Le prestige du Hérisson, dans la hiérarchie des vivants sur la terre [lui provient de].la faculté de se perfectionner grâce à l'expérience » .Ainsi ,dans les contes n 25 ( 1er version) et 34 ( 2eme version) ,« Le Hérisson , le Chacal et le Lion » ,il agit conformément au problème posé par la situation donnée ,grâce à son esprit d'observation et ses qualités de déduction : « qui donc t'a inculqué de si bonnes manières ? » lui demande le Lion « Ca ,dit le L'Hérisson ,c'est ce bon chacal avec le crâne en sang » ( le chacal voulait partager la récolte avec le Lion, alors il a été tué).Le hérisson préfère donner une part de sa récolte plutôt que perdre la vie .

Ce personnage doué d'une grande intelligence arrive toujours à se sortir grâce à la ruse : Il laisse sa part au Lion ( conte 27),il se venge du chacal qui la trahit (conte 28),il évite le piège en y faisant tomber le chacal (conte 29), il organise une défense ,avec le coq ,l'agneau et l'âne contre

des lions affamés (conte 31), et avec le coq et l'âne (conte 32), en fin, il amène l'âne, en repas, pour le Lion (conte 33). Tous ces exploits prouvent son mérite de la place que la culture berbère, surtout au sein des contes, lui a octroyée.

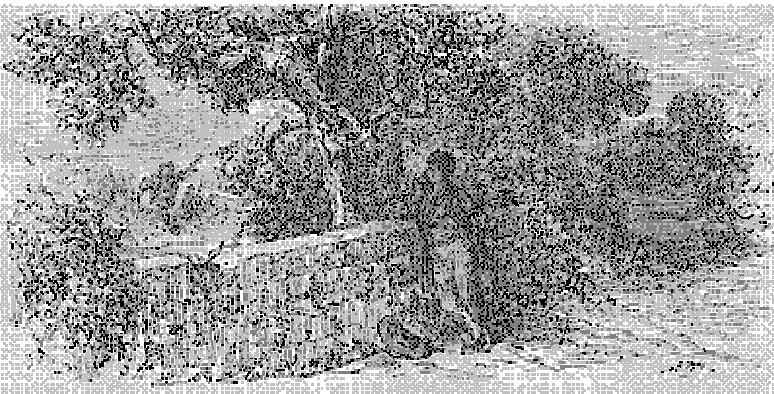
#### **b- Le Lion :**

Le personnage du Lion, est sans doute le plus menaçant et représente entre autre, la suprématie, la force et l'intransigeance des souverains. Cependant, dans les contes berbères, le lion ne connaît pas vraiment de succès. Il se fait toujours mené par le bout du nez, sans le savoir. Il impose sa décision de garder toute la récolte pour lui, et va même jusqu'à tuer le chacal qui voulait partager (conte 34), il est tué à son tour par le mulet, qui pour une fois fait preuve de génie (conte 27), il se font également battre à plusieurs par le hérisson et sa bande (conte 31\32), il parvient à manger l'âne, grâce à l'aide de l'hérisson (conte 33). Le lion n'est pas beaucoup apprécié dans les contes berbères, on lui attribue dans la plupart du temps le rôle du méchant et surtout de l'ignorant qui feint tout comprendre.

#### **c- LE SINGE:**

Il faut d'abord savoir que le singe dans les croyances berbères est un homme qui a été puni par Dieu pour avoir versé de la soupe dans des escaliers ou se condensaient des personnes, pour ensuite en rire aux éclats. Cette mauvaise farce lui valu d'être transformé en singe pour l'éternité.

Pourtant, au sein des contes lui est attribué le noble rôle de magistrat. Ainsi, le retrouve-t-on dans le conte 35, ou il « partage » la galette des deux chats, conte que nous aborderons plus longuement au chapitre des comparaisons. Cependant, il n'est pas beaucoup présent dans les contes.



### **III-COMPARAISON DES CONTES BERBERES AUX FABLES DE**

#### **LAFONTAINE :**

*A-Comparaison du conte 35 « Les chats et les singes » avec « Le chat et le singe » Fable de LaFontaine (LIVRE IX, F17) \ « L'huitre et les plaideurs »: Fable de LaFontaine livre IX, fable 9.*

La présence du singe dans le conte berbère est toujours incomprise, car la disparition du singe des montagnes marocaines remonte à fort longtemps. Ajoutons, que le singe est l'un des plus rares animaux auxquels le conte berbère reconnaît non seulement le génie, mais surtout l'érige en « cadi » ou « juge ». Le singe est le deuxième animal doué de l'intelligence après le fameux hérisson.

Quant au sujet de la fable « le singe et le chat », elle plaisait tellement à Mme de SEVIGNE qu'elle l'écrivit à Madame de Grignan, sa fille. (Lettre du 29 avril 1671).

Il semble également que, pour écrire cette fable, publiée en 1671, Jean de LaFontaine se soit inspiré de récits divers, spécialement des « jours caniculaires » de l'italien Simon Mailla (1588) ou du théâtre des animaux - « un singe et un chat » de Philippe GEPEZ et c'est de ce texte que provient l'expression : « tirer les marrons du feu ».

Quant aux caractéristiques communes des deux textes, tout deux affichent des animaux en action, cependant ces animaux sont bien loin d'être ordinaires. Car, comme chez de LaFontaine, les

animaux dans le conte berbère, parlent, ce qui est une caractéristique du conte merveilleux. Dans les deux textes il s'agit d'un singe et d'un chat. Un seul chat pour la fable et deux chats pour le conte. La chose commune est que les chats se font piéger par la ruse du singe. Dans la fable, le singe dit au chat : « Frère, il faut aujourd'hui que tu fasses un coup de maître, tire moi ces marrons. Si Dieu m'avait fait naître propre à tirer des marrons, les marrons verraient beau jeu ». Le chat tout fier commença à tirer les marrons, un par un, tandis que le singe les mangeait un par un.

La morale de cette fable fait penser à la fable du corbeau et du renard, comme quoi il ne faut jamais trop se laisser flatter, car on risque fort d'y perdre.

Quant aux conte 35, il s'agit de deux chats qui volèrent une galette, et en voulant la partagée ne tombèrent pas d'accord. Alors ils allèrent chez le cadî, qui les envoya chez le singe, « spécialiste des partages » (35-5).

Alors, le singe après les avoir convaincu de sa justice prit une balance et découpa la galette en deux, en les pesant, ils n'étaient pas égales. Alors, il mordillait le morceau puis les repesa, continua, jusqu'à ce que les chats l'arrêtèrent comme quoi ils avaient trouvé un compromis. La morale de cette fable, est, bien sûr selon ma propre interprétation, que l'on doit se contenter de sa part sinon on la perd.

On pourrait retenir, que les chats étaient très naïfs face à la ruse du singe dans les deux textes.

### *B-Comparaison du conte berbère No 33 « le Lion, L'Hérisson et l'Âne » (p227), avec la fable de LaFontaine « Les animaux malades de la peste ».*

Dans le conte berbère, il s'agit d'un complot, bancal et hypocrite, entre le Lion affamé et l'Hérisson. Selon lequel, ce dernier amènerait l'âne de son propre grès au Lion qui le dévorera. L'Hérisson alla voir l'âne lui disant qu'il devait rendre visite au pauvre Lion malade.

L'âne, combien réticent ne finit pas d'accepter. Arrivé chez le Lion, qui feignait un mal de tête, ce dernier demanda à l'âne de s'asseoir sur sa tête. L'âne, de bonne volonté, s'y apprêta quand le Lion lui sauta dessus et l'âne pris les jambes aux cou.

Alors, le Lion demanda à l'Hérisson de le ramener une nouvelle fois. L'Hérisson, alla vers l'âne feignant la surprise, le convaincant que le Lion avait eu un malaise et ne voulait pas le manger. L'âne retourna et, cette fois, se fit manger.

La fable « Les animaux malades de la peste » quant à elle provient d'une ancienne tradition médiévale. LaFontaine ajoutera cependant une trouvaille de son cru « le tribunal des animaux ». Beaucoup verront dans le Lion un portrait du roi Louis XIV et mettront en parallèle cette fable et les nombreux pamphlets qui circulaient contre celui-ci pendant l'affaire Fouquet auquel LaFontaine gardera toute son amitié jusqu'à sa mort. On retrouvera dans cette fable une moquerie subtile du manichéisme politique et de la subtilité et les articles des juristes du temps. Elle raconte que les animaux tous malades de la peste aboutirent après consultation qu'il fallait que celui qui avait commis l'impie crime devait se sacrifier.

Le conte se trouve semblable à la fable de LaFontaine. Tout d'abord par la présence du Lion et de l'Âne dans les deux textes, et le fait que l'Âne soit le bouc émissaire.

Car dans la fable, l'Âne a commis un bien grand péché pour être expié : le fait de brouter de l'herbe sur un pré de moine. Alors que, les autres carnivores n'ont fait que manger des moutons, des vaches, des bergers, et cela n'est guère plus grave que le péché de l'âne. Du moins c'est ce que les animaux font croire au pauvre Âne, qui est, comme dans le conte très naïf et crédule. Donc, sera présente au ciel pour expier les péchés des animaux, afin que la peste disparaisse.

Notons également que dans les deux textes, les animaux sont de mèche pour que l'âne se sacrifie. Selon, une autre version du conte, l'Hérisson, attrapé par le lion promet de lui amener une plus grosse proie, un âne par exemple. L'âne est donc le bouc émissaire et du conte et de la fable.

*C- Comparaison du conte berbère no 19 « Le pèlerin et les enfants du Juif » avec la fable de Lafontaine « Le dépositaire infidèle » (Livre IX, Fable I):*

« Le pèlerin et les enfants du Juif » est le conte no 19, et raconte l'histoire d'un homme, qui, avant de partir à la Mecque confit une jarre pleine de pièces et dont le dessus était rempli de beurre, à son ami le juif. Ce dernier le trahit et pris tout l'argent et rempli la jarre de beurre. Il la remit à son propriétaire une fois son retour de la Mecque. Le musulman remarqua qu'il a été escroquer par le juif. Alors, il alla voir un sage, qui lui dit d'aller acheter deux singes, puis de se proposer au juif, comme si de rien n'était, comme enseignant à ses enfants.

Le juif accepta, mais le musulman enferma les enfants dans une pièce. Le soir, le juif affolé, vint demander ses enfants, le musulman lui remis deux singes. Le juif protesta que c'était ses enfants, qu'il voulait et non les singes.

Le musulman lui expliqua qu'il avait du voler quelque chose, pour que Dieu les transforme en singes. Le juif comprit, il rendit son argent au musulman et reprit ses enfants.

Quant à la fable « Le dépositaire infidèle » (Livre IX, Fable I), elle débute par une fable double. Cette pièce commence elle-même par une épître écrite en heptasyllabes ; cette présentation n'a pas de destinataire indiqué, ce qui évite toute accusation de flagornerie. La première fable, inspirée de Pilpay et de son « Livre des Lumières », traite du mensonge et de la confiance dans l'amitié.

Quant au second apologue, dont la source est probablement une tradition ancienne, il parle des exagérations dans le langage. Les deux parties ont en commun la manière de répondre tant aux menteurs qu'aux vantards en reprenant leur argumentation et en l'amplification.

« On répond ainsi au ridicule par le ridicule, au mensonge par le mensonge » écrivait QUITILLIEN.

La fable raconte l'histoire d'un marchand voulant voyager déposa chez un ami, un coffret de fer. A son retour, il le demanda, son ami qui lui répond qu'un rat l'avait mangé. L'ami s'en alla perplexe, voir un sage. Ce sage lui conseilla de kidnapper l'enfant de l'escroc et de lui dire qu'un chat huant l'avait enlevé. C'est ce qu'il fit. L'escroc se vit obligé de rendre l'argent.

En comparant, les deux textes nous pouvons remarquer qu'il y a une grande similarité.

D'abord, dans les deux textes il s'agit de personnes qui voyagent, qui confient leur bien à quelqu'un à qui elles font confiance, mais qui se font trahir. La victime a recours à un sage qui propose de détenir les enfants du traître jusqu'à ce qu'il rende le bien à son propriétaire.

Ce qui arrive à la fin. La ressemblance entre ces deux textes est telle que nous avons l'impression de faire face à la même histoire, car effectivement il s'agit d'un même schéma narratif.

*D-Comparaison du conte berbère no 20: « Le Juif et la famille du pèlerin » avec les fonctions de Propp :*

Le conte merveilleux est un exercice de style régi par des règles strictes, récit archétypal autant qu'initiatique, il possède traditionnellement une structure imposée qui se prête aisément à une analyse formelle.

Le folkloriste russe Vladimir PROPP, dans son ouvrage « Morphologie du conte » (1928), esquisse par le biais d'une « grammaire » du conte populaire, une sorte d'algorithme qui met en évidence sa typologie générale.

Selon PROPP, tout conte est constitué d'un ensemble de paramètres qui se distribuent selon des « variables » (le nom et les attributs des personnages) et des « constantes » (les fonctions qu'ils accomplissent). Ces derniers forment la partie constitutive fondamentale du conte. A partir de ses observations, PROPP dégage une structure unique du conte merveilleux et

établit une liste de 31 fonctions qui s'enchaînent dans un ordre souvent identique et liées d'un rapport d'implication, ces trente et une fonctions ne sont pas forcément présentes dans chaque conte attesté. C'est le développement invariable de ces fonctions qui constitue le schéma canonique du conte merveilleux.

« Par fonction, nous entendons l'action d'un personnage, définie du point de vue de sa signification dans le déroulement de l'intrigue :

Les éléments constants, permanents, du conte sont les fonctions des personnages, quels que soient ces personnages, et quelle que soit la manière dont ces fonctions sont remplies. Les fonctions sont les parties constitutives fondamentales du conte.

Le nombre des fonctions qui comprennent le conte merveilleux est limité.»

(cf. Vladimir Propp, « morphologie du conte », p.31)

Ainsi, allons nous essayer de comparer le conte précité à ces fonctions, en essayant de relier chaque fonction à son événement adéquat dans le conte.

Les fonctions de Propp :

- Situation initiale : ce n'est pas vraiment une fonction.

-I-ABSENTATION : L'absence du père qui se rend à la Mecque, laissant à sa famille l'oiseau magique qui pond chaque jour un œuf, desquels la famille vit.

-II-INTERDICTION : Il n'y a pas vraiment d'interdiction dans le conte.

-III-VIOLATION : On pourrait dire que la violation se trouve dans le fait que la femme musulmane se soit mariée au juif et adopte le judaïsme en trahissant son mari.

-IV-RECONNAISSANCE : On pourrait dire que la reconnaissance précède la violation dans ce conte, du fait que le juif en venant chaque jour acheter un œuf de l'oiseau magique apprend des choses sur la famille du musulman.

-V-LIVRAISON : Pas présente au sein de ce conte.

-VI-MEFAIT : La prise en possession du juif de et la famille du pèlerin et de ses biens (maison).

-VII-COMPLICITÉ : On pourrait la comparer à la complicité de la musulmane qui non seulement trahit son mari, mais aussi ses enfants en laissant le juif projeter de leur ouvrir le ventre afin d'en extraire le cœur et la tête de l'oiseau magique.

-VIII- VILLAINY : Le juif projette d'ouvrir le ventre aux deux enfants.

-VIII a -MANQUE : N'est pas présent au sein de ce conte.

-IX-MEDIATION : La servante entend le juif parler de son projet à sa femme (ouvrir le ventre aux enfants).

-X-ACTION CONTRAIRE : La servante décide de se sauver avec les enfants.

-XI-DEPART : La servante part avec l'un par un chemin alors que l'aîné fait chemin seul.

-XII-LA PREMIERE FONCTION DU DONNATEUR : On pourrait représenter cela comme la présence de l'aîné la ou le destin le voulait (les portes du palais, ou on avait décidé que celui qu'on y trouverait serait le roi).

-XIII-LA REACTION DU HEROS : Pas de réactions citées.

-XIV-RECEPTION D'UN AGENT MAGIQUE : Il ne s'agit pas vraiment d'un agent magique, mais l'aîné est élu roi.

-XV-TRANSFERT SPATIALE ENTRE DEUX ROYAUME : pas de transfert, sinon la notoriété du roi bon et juste qui arrive au père (le pèlerin).

-XVI-LUTTE : On pourrait la classée du coté du pèlerin de retour qui poursuit le juif en justice, l'accusant de lui avoir voler famille et biens.

-XVII-STIGMATISE : le pèlerin est déçu par un juge corrompu par le juif, il est stigmatisé.

-XVIII-VICTOIRE : Le nœud ne se défait pas à ce stade .Il n'y a pas encore de victoire.

-XIX-LIQUIDATION DU MALHEUR OU DU MANQUE : Pas présent au sein du conte.

-XX-RETOUR : Absent.

-XXI-POURSUITE : Non pas au sens de PROPP (ce n'est le héros qui est poursuivi), mais la poursuite des procès en justice de la part du pèlerin, chez le roi juste (son fils).

-XXII-DELIVRANCE : Le roi engage le procès.

-XXIII-ARRIVEE NON RECONNUE : C'est le contraire de ce que suggère PROPP, car c'est le roi qui n'est pas reconnue bien qu'étant un membre de la famille que lui reconnaît.

-XXIV-RECLAMATIONS NON FONDEE: On pourrait attribuer cette fonction à la mère, qui nie avoir été mariée au musulman ou avoir été musulmane.

-XXV-TACHES DIFFICILES : Elle consiste dans le fait de faire avouer à la mère, la vérité, que le musulman est son mari et qu'elle était musulmane.

-XXVI-SOLUTION : contrairement au schéma de PROPP, jusqu'à ce stade la solution n'est pas toujours trouvée.

-XXVII-IDENTIFICATION : Le roi reconnaît sa mère et son père.

-XXVIII-EXPOSITION : La mère et le juif, sont exposes a être brûlés vifs s'ils ne reconnaissent pas les faits \la vérité.

-XXIX-TRANSFIGURATION : Le roi se présente comme le fils aîné de la famille, accorde le pardon à sa mère.

-XXX-PUNITION : Le juif est brûlé vif pour avoir trahit son ami et pour avoir toujours nié les

faits.

-XXXI : MARIAGE : N'est pas cité, mais on pourrait le remplacer par le fait que la famille soit réunie de nouveau.

De cette comparaison du conte berbère « Le juif et les enfants du pèlerin » avec les fonctions du conte merveilleux chez Propp, on pourrait retenir que le conte obéit à ces fonctions bien qu'il faille faire quelques aménagements.

Concernant la conception du juif dans ce conte, elle n'est pas du tout innocente car le juif est d'emblée condamné par un sentiment communautaire musulman anti-juif.

Cela, apparaît à partir des divers traits attribués au juif et qui font plutôt penser à un ogre qu'à un homme. Au sein du conte, il veut non pas manger les enfants, mais leur ouvrir le ventre, et à la fin tel l'ogre il subira le châtement d'être brûlé vif. Annick ZENNAKI le reconnaît : « ..L'ogre n'en reste pas moins juif, donc condamné d'avance par la société musulmane berbère.. »

## CONCLUSION :

Le conte, est l'un des principaux constituants de la mémoire berbère. De ce fait, il transcrit tout un mode de vie, toute une philosophie du quotidien, toute une approche proprement berbère envers à la fois la femme et les animaux.

Après l'analyse de quelques contes berbères, nous retenons que la position des contes sur le sujet de la femme est une position d'abord, qui émane d'une société purement patriarcale, d'une interprétation très gauche de la religion Islamique, qui est causée par l'ignorance, qui non seulement marque la société berbère mais surtout la femme.

Cependant, la position des contes berbères reste très originale et ne se prête pas, à une représentation totalement négative. Certes, en citent –ils quelques défauts mais se récupèrent en louant ses mérites.

Quant aux animaux, le conte les utilise aux mêmes fins que LaFontaine. Ils transmettent des morales, des conseils, des dénonciations, que les animaux théâtralisent à merveille.

Cependant, le conte ne les considère pas uniquement telles des marionnettes, mais leur reconnaît des qualités, dont surtout l'intelligence.

La comparaison des contes berbères, aux fables de LaFontaine, démontre que des liens tissés depuis un temps inconnu, restent toujours et unissent ces deux mondes, qui spatialement éloignés restent unis par la noble tâche, la similarité du moyen pour ne pas supposer qu'il pourrait bien découler d'une unique et même source.

Ce travail, pour moi, ne s'engage pas uniquement dans le cadre d'une inévitable tradition qui se limiterait à remettre un dossier de séminaire, mais s'engage dans une lutte contre le temps et l'oubli afin d'éterniser mes repères, mes traditions, ma société, en un mot : mon identité.

[/color][/font]

## BIBLIOGRAPHIE :

Catherine Valay-Vallantin « L'histoire des contes », Librairie Arthème Fayard, Paris, 1992.

Geneviève CALAME-GRIAULE, « Le renouveau du conte », édité Centre Nationale de La Recherche Scientifique, Paris, 1991.

Paul DELARUE et Marie-Louise TENEZE (collab de Josiane BRU) édité du Comité Des Travaux Historiques et Scientifiques, Paris, 2000.

Alain Marie BASSY, « LaFontaine, conte et nouvelles », édité GALLIMARD 1982.

Patrick DANDREY, « LaFontaine œuvres galantes » collection PARCOURS CRITIQUE,

KLINCKSEAK ,1982.

René JASINSKI, « Lafontaine et le premier recueil des fables », LIBRAIRIE A-G NIZET, PARIS ,1966.

Alphonse LEGUIL, « Contes berbères du haut Atlas », édit L'HARMATTAN, 1985, Paris.

Alphonse LEGUIL, « Contes berbères de l'Atlas de Marrakech », 1er édit 1988, 2eme édit 2000, L'HARMATTAN, Paris.

Jean SERVIER, « LES BERBERES », édit « Que-sais-je ? », 1er édit 1990 ,2em édit 1994, Presse universitaire de France, 1990, Paris.

Vladimir PROPP, « Morphologie du conte », édit du Seuil 1965 et 1970, paris.